



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Societe generale

Question écrite n° 38577

Texte de la question

M Georges Sarre attire l'attention de M le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la circulaire interne diffusée par la direction générale de la Société générale auprès des chefs de service pour leur demander de procéder au recensement des agents ayant un lien de parenté (enfant, frère, cousin) avec des notabilités extérieures telles que dirigeants de grande entreprise, hauts fonctionnaires, personnalités politiques. Il s'étonne d'une telle pratique violant de manière flagrante la vie privée de citoyens et s'interroge sur la finalité recherchée par la constitution de ce fichier. Cela est d'autant plus préoccupant que les fiches devront comprendre non seulement l'état civil, le grade et le lien de parenté des intéressés avec les notables en question, mais aussi une appréciation succincte sur leurs états de service, ainsi que des observations complémentaires, à commencer par l'évolution de carrière à court terme. Il lui demande donc s'il compte faire procéder à l'ouverture d'une information judiciaire afin que la lumière soit faite sur cette étrange affaire et que des émules éventuels soient dissuadés d'agir de la sorte.

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38577

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1345